



ENJEUX POUR LES SOINS INFIRMIERS ET LES PROFESSIONS DE SANTÉ DU CANTON DE VAUD

RÔLE DE L'INFIRMIÈRE CANTONALE ET FEUILLE DE ROUTE

*INVESTPRO: PROGRAMME CANTONAL DE LUTTE CONTRE LA PÉNURIE DU PERSONNEL DANS
LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES SOINS INFIRMIERS*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ASI VAUD

28 mars 2023

SOMMAIRE

- ❑ ENJEUX GÉNÉRAUX DU SYSTÈME DE SANTÉ
- ❑ RÔLE DE L'INFIRMIÈRE CANTONALE
- ❑ ENJEUX POUR L'INFIRMIÈRE CANTONALE
- ❑ INITIATIVE POUR DES SOINS INFIRMIERS FORTS
- ❑ PROGRAMME INVESTPRO
- ❑ JOURNÉE INTERNATIONALE DES INFIRMIÈRES 12.05.23

ENJEUX GENERAUX DU SYSTEME DE SANTE

FORCES

Accès au système de santé
Soins de qualité
Espérance de vie élevée

FAIBLESSES

Coûts de santé élevés
Structure axée sur l'aigu
Travail en silo
Inégalité des chances
Prévention et éducation peu développée
Numérisation peu avancée

OPPORTUNITES

Changement de paradigme et culture
Soins durables
Patient partenaire
Nouveaux modèles de soins
Nouvelles compétences professionnelles
Baisse des coûts par une pleine utilisation des compétences
Demande d'accès aux soins
Internet, téléphonie, télémédecine

DEFIS

Vieillesse de la population et démographie
Maladie non transmissibles et chroniques
Multimorbidité
Nouvelles pathologies somatiques et psychiatriques
Epidémies
Pénurie de personnel formé

CHIFFRES EN LIEN AVEC LES PROFESSIONS DES SOINS

→ **42.5 %** des soignants tertiaires quittent le volet clinique avant l'âge de la retraite, dont **31.8 %** ont moins de 35 ans **(1)** Dans le canton de Vaud, de 2019 à 2029, cela représentera **769 infirmier-ère-s (2)**.

BESOIN EN OFFRE EN SOIN DANS LE STRUCTURES COMMUNAUTAIRES **(3)**

→ Les cantons fortement orientés vers l'ambulatoire – VD, GE, JU, NE et TI – une augmentation importante du besoin en offres de soins d'ici 2040 est prévue dans plusieurs secteurs :

- EMS : **+55%**
- Soins à domicile : **+43%**
- Aide à domicile : **+40%**
- Structures intermédiaires : **+50%** (courts séjours) et **+32%** (logements pour personnes âgées)

BESOIN EN RELÈVE INFIRMIÈRE, ASSISTANT-E-S EN SOINS ET SANTE COMMUNAUTAIRE, AIDES-SOIGNANT-E-S (2019-2029) **(2)**

- Le système de santé vaudois aura un besoin de relève de **4'000** soignant-e-s avec un diplôme de degré tertiaire à l'horizon 2029, principalement des infirmier-ère-s.
- Si le skill-mix requis dans les EMS devait être revu à la hausse (**30%**), le besoin de relève s'élèverait alors à **4'500** soignants du degré tertiaire.
- Le scénario moyen prévoit ainsi un déficit de **2'000 à 2'500 infirmier-ère-s** d'ici à 10 ans.
- Le système de santé vaudois pourrait manquer de **450 assistant-e-s en soins et santé communautaire et aide-soignant-e-s** dans ces professions en 2029.
- La pandémie a péjoré la situation

(1) OBSAN (01-2021), rapport « Personnel de la santé en suisse : sorties de la profession et effectif »

(2) OBSAN (01-2021) Rapport « Personnel de la santé en suisse : sorties de la profession et effectif » chiffres adaptés pour le canton de Vaud

(3) OBSAN (2022) sur les besoins en structures de soins de longue durée en Suisse jusqu'en 2040 https://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/2022-05/Obsan_03_2022_BERICHT.pdf Jenni Kehler Hausteiner – Analyste en systèmes de santé

INFIRMIÈRE CANTONALE – RÔLE

- ❑ **Vision internationale : Government Chief Nurse Officer (GCNO-OMS, CII)**
- ❑ **Vision cantonale: historique, volonté politique, niveau stratégique**
- ❑ **Vision nationale**
- ❑ **Rôle et CDC**
 - Représenter **les professionnels**
 - Contribuer au **pilotage stratégique** de la Direction Générale de la Santé
 - Assurer **le développement d'une vision stratégique**
 - Faire le lien avec **le politique**
 - Assumer la conduite **d'expertise et de contrôle**
 - **Travailler en synergie** avec le dispositif interne à l'Etat et les partenaires au niveau cantonal et fédéral
 - Présider **la commission professionnelle** des Infirmier-ère Praticien-ne-s Spécialisé-e-s (IPS)

INFIRMIÈRE CANTONALE - ENJEUX

- Pénurie, maintien en activité et bien-être des professionnel-le-s et promotion des professions
- Soins durables, nouveaux modèles de soins et profils de soignants dans la communauté
- Pleine étendue de pratique et pratique avancée
- Requis et maintien formation HES académique (Bachelor-Master-Doctorat) et formation postgrade et continue
- Qualité et sécurité et recherche et développement

ENJEU 1 : Pénurie, maintien en activité des professionnel-le-s et promotion des professions

REVUE DE LITTÉRATURE

OMS-CII Santé 2030 – OFSP – OBSAN
INITIATIVE POUR DES SOINS INFIRMIERS FORTS
AUTRES OUVRAGE /ARTICLES DE REFERENCE

- Départ prématuré des professionnels
- Pénuries
- Stéréotypes
- Approche vocationnelle inappropriée
- Mandat social
- Soins infirmiers doivent être perçus comme un investissement
- Fidélisation des professionnels jeunes et seniors
- Conditions cadre
- Formation

RÔLE INFIRMIERE CANTONALE

Avec les partenaires internes et externes

- Œuvrer pour les soins infirmiers et autres professionnels des soins/santé soient perçus comme un investissement
- Promouvoir des conditions cadres optimales dans les soins
- Œuvrer pour une visibilité des soins infirmiers et une connaissance des professions des soins
- Œuvrer pour faire évoluer les représentations
- Représenter les soins infirmiers de manière positive
- Participer à différents travaux, projets avec les partenaires interdépartementaux, cantonaux , nationaux
- Lien avec Espace Santé Social Vaud

ENJEU 2: Soins durables, nouveaux modèles de soins et profils de soignants dans la communauté

REVUE DE LITTÉRATURE

OMS-CII-OFSP-ASSM-SANTE 2030- OBSAN-
RAPPORT ETAT DE VAUD
AUTRES OUVRAGES/ARTICLES DE REFERENCE

- Population vulnérable
- Proches aidants
- Médecine de premier recours
- Soins ambulatoires
- Modèles de soins intégrés, médecine intégrative
- Continuité des soins
- Interprofessionalité et réseau
- Caractéristiques spécifiques des nouveaux modèles
- Prévention, promotion et éducation
- Pratique avancée infirmière
- Nouvelles compétences
- Changement de posture des professionnels
- Digitalisation, télémédecine
- Tarification des prestations

RÔLE

INFIRMIERE CANTONALE

Avec les partenaires internes et externes

- Veiller au développement des nouveaux rôles infirmiers en cohérence avec des nouveaux modèles de soins dans la communauté
- Promouvoir l'élaboration de programmes dans le cadre des soins primaires et longue durée auprès des populations vulnérables et suivre des projets pilotes
- Veiller au développement des profils d'infirmières en santé communautaire
- Développer des nouveaux champs de pratique des infirmier-ère-s de pratique avancée et infirmier-ère-s et suivre des projets
- Favoriser l'interprofessionalité
- Lien avec Unisanté , HEVIVA, AVASAD, autres
- Participer à différents travaux, projets avec les partenaires interdépartementaux, cantonaux , nationaux

ENJEUX 3 : Pleine étendue de pratique et pratique avancée

REVUE DE LITTÉRATURE

OMS-CII-SIDIEEF
AUTRES OUVRAGES/ARTICLES DE REFERENCE

- Evolution des profils des professionnels
- Définition de chaque rôle clinique
- Compétences cliniques
- Décloisonnement interprofessionnel
- Pleine utilisation des compétences
- Clinique : ID-ID spéc.- PF-ICLS-IPS
- Académique : Bachelor- Master- PhD
- Différentes fonctions de manager
- Binômes – trinômes interprofessionnels
- IPS, plus – value, champ de pratique
- Intégration du patient partenaire
- Financement des prestations infirmières

RÔLE

INFIRMIERE CANTONALE

Avec les partenaires internes et externes

- S'assurer que les infirmières et les autres professionnels des soins/santé exercent leur pleine étendue de pratique pour une utilisation efficace des ressources
- Promouvoir le développement des compétences infirmières et des autres professionnels de santé
- Mettre en valeur la contribution des infirmières, des infirmières spécialisées et de pratique avancée et autres professions des soins/santé
- Favoriser l'émergence de nouveaux champs de pratiques pour les infirmières de pratique avancée
- Participer aux réflexions sur le financement des prestations infirmières
- Présider la Commission professionnelle des IPS
- Organiser des forums, des rencontres sur la thématique
- Participer à différents travaux, projets avec les partenaires interdépartementaux, cantonaux, nationaux

ENJEUX 4: Formation de base, postgrade et continue

REVUE DE LITTÉRATURE

OMS-CII - SANTE 2030 - OFP - OBSAN
INITIATIVE POUR DES SOINS INFIRMIERS FORTS
AUTRES OUVRAGE DE REFERENCE

- Garder un haut niveau de formation et de qualification infirmière (HES) et pour les autres personnel de soin et de santé
- Etre cohérents entre la formation et les besoins du terrain
- Préparer à la relève
- Favoriser la perméabilité des filières
- Renforcer les compétences spécifiques par la formation continue
- Développer soft-skills et compétences politiques
- Développer les profils d' infirmières en santé communautaire
- Intégrer le numérique
- Sortir de la notion de silo, travailler en transversalité
- Promouvoir l'interprofessionnalité

RÔLE INFIRMIERE CANTONALE Avec les partenaires internes et externes

- Promouvoir le niveau HES en soins infirmiers
- Promouvoir des formations de qualité pour les autres professionnels des soins/santé
- Avoir une vision systémique de la formation des soins, être garante de la cohérence du processus
- Favoriser le décloisonnement et l'interprofessionnalité, les réflexions et les synergies entre les partenaires
- Mettre en évidence les profils de professionnels nécessaires dans les soins pour répondre aux besoins de la population
- Faire partie du comité élargi d'Espace Santé social Vaud
- Participer à différents travaux, projets avec les partenaires interdépartementaux, cantonaux , nationaux

ENJEU 5: Qualité, sécurité, recherche et développement

REVUE DE LITTÉRATURE

OMS-CII - SIDIIEF - Santé 2030 - OFSP
AUTRES OUVRAGES/ARTICLES DE REFERENCE

Qualité et sécurité

- Décès potentiellement évitables
- Rôle des infirmières
- Bénéfices cliniques et systémiques de la qualité des soins infirmiers
- Tous les acteurs impliqués
- Indicateurs sensibles aux soins infirmiers
- Compétences liées à la sécurité des patients
- Emergence de disciplines spécialisées
- Investir dans la formation
- Meilleure coordination
- Financement viable

Recherche et développement

- Recherche infirmière couplée à la recherche médicale
- Patient intégré dans les espaces de formation
- Niveaux stratégiques
- Evidence Based Nursing

Domaines de recherche:

- Recherche sur la personne âgée
- La maladie chronique et l'observance
- Les infections : défense contre le monde microbien (OMS)
- Dotations (ratio patient/soignant)
- Professionnel vieillissant
- Environnement de travail

RÔLE INFIRMIERE CANTONALE Avec les partenaires internes et externes

- Promouvoir la qualité des soins et la sécurité des patients dans le système. Focus sur la clinique
- Veiller à l'élaboration des standards de soins infirmiers dans tous les secteurs de soins concernés et aux conditions de leur respect en collaboration avec différents partenaires (comité consultatif)
- Assurer la gestion des plaintes dans les soins en partenariat avec le médecin cantonal
- Veiller à la promotion de la recherche en soins infirmiers, se tenir informé sur les projets de recherche
- Veiller à la promotion des soins basés sur des preuves (EBP, EBN) et le transfert des résultats de recherche dans la pratique
- Collaborer avec les instituts de recherche et favoriser la synergie entre ces partenaires
- Participer à différents travaux, projets avec les partenaires interdépartementaux, cantonaux, nationaux

TRANSVERSAL : Instances dirigeantes et réseau

RÔLE INFIRMIERE CANTONALE

RESEAU – PARTENAIRES ET PARTENARIATS

- Collaborer avec les différents partenaires et leader cantonaux du domaine de la santé. Etablir des partenariats
- Favoriser la synergie, la confiance et la cohérence entre les différents acteurs
- Travailler en interprofessionnalité
- Etre une facilitatrice et une coordinatrice
- Être perçue comme une personne clé/ ressource pour les soins infirmiers du canton. Être sollicitée lors d'évènements et consultée.
- Pouvoir se mettre en lien et discuter avec toutes les personnes quelles que soient leur fonction.
- Entretenir des liens avec certains partenaires d'autres cantons, nationaux et internationaux.

RÔLE INFIRMIERE CANTONALE

POLITIQUE – INSTANCES DIRIGEANTES –LOIS

- Conseiller les instances du canton sur la contribution des soins infirmiers et les autres professionnels des soins/santé et les problématiques soulevées
- Participer à des bilatérales avec la DGS et/ou la CD
- Traiter les objets parlementaires qui concernent son domaine
- Elaborer des stratégies de développement des soins infirmiers en cohérence avec le programme de législature
- Promouvoir un système de santé durable
- Se tenir informée des révisions au niveau fédéral
- Participer à des projets de modifications de bases légales
- Veiller à la réalisation des missions assignées par les textes légaux cantonaux et fédéraux dans le domaine des soins infirmiers
- Représenter la Direction Générale de la Santé et le DSAS

INVESTPRO

PROGRAMME CANTONAL

LUTTE CONTRE LA PÉNURIE DE PERSONNEL DANS LE
DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES SOINS INFIRMIERS

VISION – RAISON D'ÊTRE DU PROGRAMME

VISION

Grâce au travail en synergie avec tous les partenaires, disposer d'ici 2030 de professionnels de soins, de santé et socio-éducatifs compétents, engagés et en suffisance pour répondre de manière adéquate et ajustée aux besoins évolutifs globaux en santé de la population.

Raison d'être du programme

- Coordonner les efforts des parties prenantes
- Encourager les initiatives dans tous les secteurs concernés
- Soutenir financièrement certaines initiatives
- Valoriser les résultats dans une dynamique d'amélioration continue,

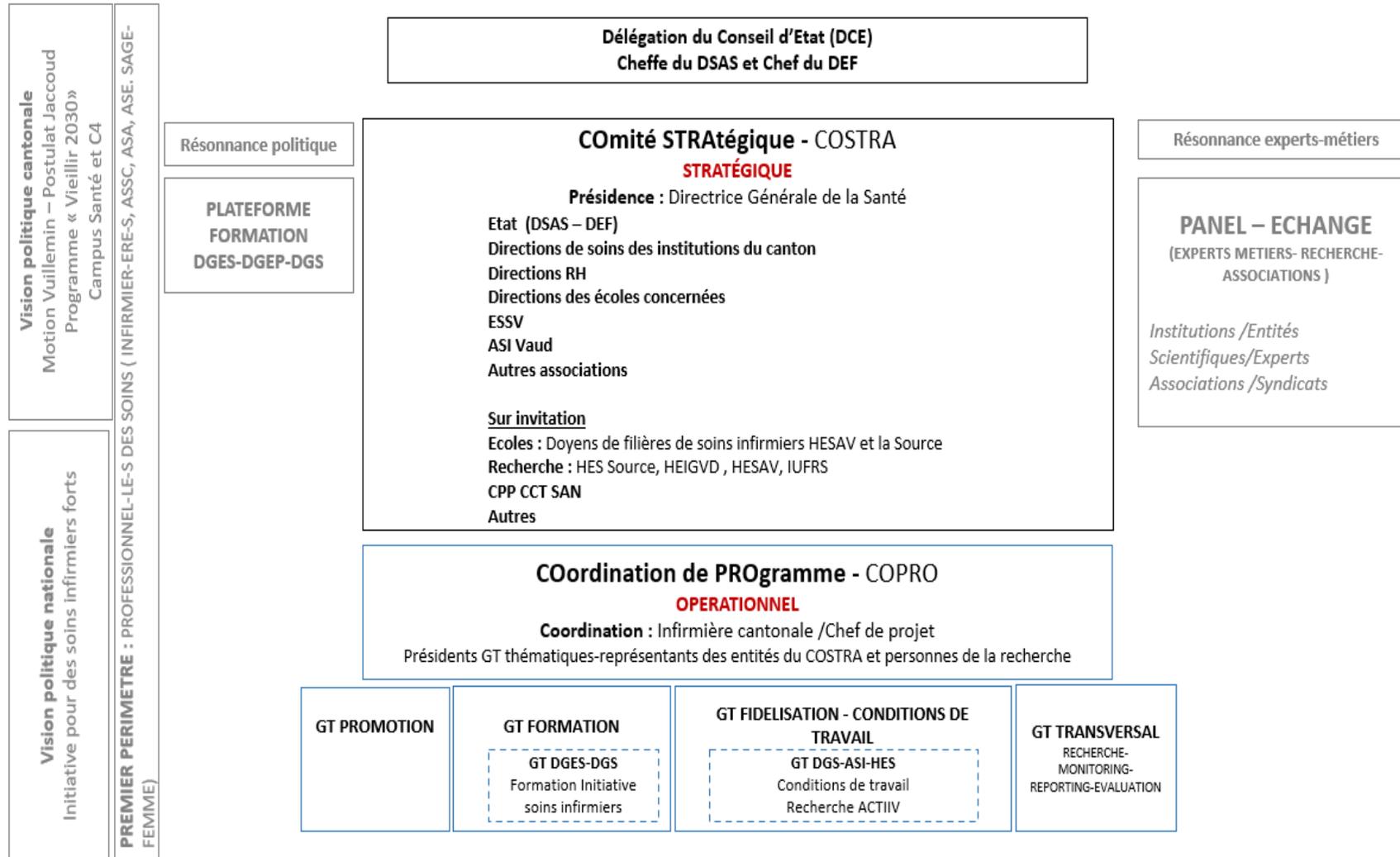
www.vd.ch/investpro

ORGANISATION

Organisation

DGS, DGCS, version 25.01.23

Programme de lutte contre la pénurie de personnel dans le domaine de la santé et des soins infirmiers



Direction générale de la santé

FIDÉLISATION

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Renforcer l'attractivité des professions
- Offrir des conditions cadres durables et évolutives
- Offrir des conditions de travail optimales
- Mettre en œuvre le 2ème volet de l'initiative pour des soins infirmiers

FORMATION ET PROMOTION

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

AXE FORMATION

- Développer l'offre de formation
- Développer les conditions cadres de formation
- Mettre en œuvre le 1er volet de l'initiative pour des soins infirmiers

AXE PROMOTION

- Promouvoir les professions

PROFESSIONNEL-LE-S CONCERNÉ-E-S

Cible prioritaire

- **Les professionnel-le-s des soins** : infirmier-ère, sage-femme, assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC), aide en soins et accompagnement (ASA), aide-soignant-e et assistant-e socio-éducatif-ve (ASE), assistant-e médical-e

Dans un deuxième temps – travaux parallèles

- **Les professionnel-le-s médico-techniques de niveau HES:**
physiothérapeute, ergothérapeute, technicien-ne en radiologie médicale
- **Les profils de soignants de niveau ES:**
 - Technicien-ne en salle d'opération : travaux déjà en cours ESSV
 - Ambulancier-ère
 - Technicien-ne en analyses biomédicales (TAB)

LIEN AVEC LES MESURES DE LÉGISLATURE 2022-2027

AXE 1 : Liberté et Innovation

AXE 3 : Cohésion, proximité et agilité de l'Etat

Mesures: Santé

- **3.6** Lutter contre la pénurie de personnel dans le domaine de la santé et des soins infirmiers.
- **3.7** Poursuivre la politique de promotion de la santé et de prévention des maladies
- **3.8** Consolider l'organisation du système de santé vaudois tout en agissant plus largement sur la maîtrise de l'évolution des coûts
- **3.9** Accompagner le vieillissement de la population

Mesures: Formation professionnelle - Enseignement - Hautes Ecoles - Recherche

- **1.4** Valoriser et promouvoir la formation professionnelle
- **1.5** Pour pallier les pénuries de personnel identifiées sur le moyen et long terme, adapter les capacité et les modalités de formation
- **1.6** Consolider les hautes écoles (UNIL, HES, HEP)
- **3.3** Renforcer l'enseignement (post)obligatoire, garantir la cohérence du système éducatif dans une perspective d'efficacité et d'équité et assurer la relève

ETAPES DU PROGRAMME

Etape d'initialisation du programme **(fin 2022-début 2023)**

- **Novembre 2022**: Kick off programme, Costra
- **Décembre 2022** : Ateliers de travail, Costra

- **Janvier-mars 2023** : GT thématiques, travaux
- **Fin mars 2023**: proposition de premier trains de mesures
- **Dès avril- début mai 2023**: délégation du Conseil d'Etat , validation des mesures
- **Dès mai 2023** : processus politique

Etape de planification de mesures fortes **(2023)**

Etape de suivi de la mise en œuvre des mesures **(dès fin 2023 - début 2024)**

PROGRAMME DE RECHERCHE ACTIIV

DÈS OCTOBRE 2022

Recherche ACTIIV: Amélioration des Conditions de Travail des Infirmiers et des Infirmières Vaudoises

- Répertorier des solutions concrètes pour faciliter la conciliation entre vie privée et vie professionnelle du personnel infirmier

- Mandat du DSAS et DGS
- Questionnaire en ligne du 10.10.22 – 20.11.22
- Entretiens qualitatifs
- Rapport début 2023
- Chercheurs de l'Institut et Haute école de santé La Source et la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud,
- En collaboration avec l'Association suisse des infirmières et infirmiers du Canton de Vaud (ASI Vaud)

12 MAI 2023
JOURNÉE INTERNATIONALE DES INFIRMIERS
ET INFIRMIÈRES (CII)

12 MAI 2023⁽¹⁾ JOURNÉE DES SOINS INFIRMIERS VAUDOIS

INSCRIPTIONS ET APPELS À CANDIDATURES «FLAMMES DES SOINS INFIRMIERS»



- **Après-midi 12 mai 2023, première édition !**
- Mettre en lumière, en avant et célébrer les infirmières et les infirmiers travaillant dans les soins directs aux patients.
- Mettre en valeur les professionnel-le-s et leur travail.
- Tous les partenaires impliqués.
- Communication suivra et appel à candidatures pour les prix des soins infirmiers vaudois.

(1) Journée internationale des infirmiers et des infirmières (CII)

MERCI!

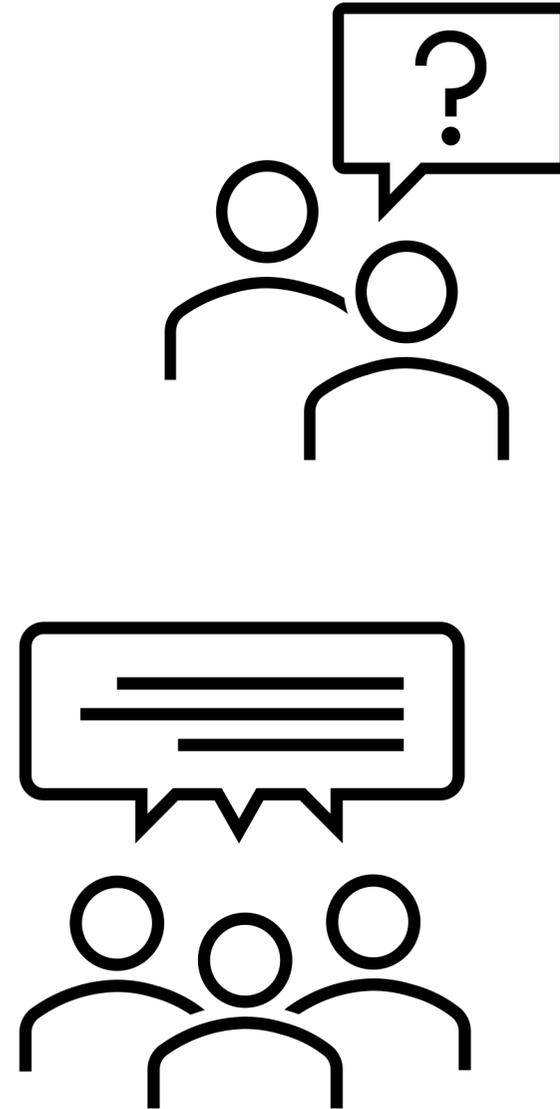
Teresa Gyuriga Perez
Infirmière cantonale

Direction générale de la santé

Avenue des Casernes 2 - 1014 Lausanne

T 021 316 23 92

teresa.gyuriga@vd.ch / www.vd.ch/dgs



INITIATIVE POUR DES SOINS INFIRMIERS FORTS

1° VOLET : OFFENSIVE DE FORMATION INITIATIVE POUR DES SOINS INFIRMIERS FORTS

- **Objectif : encourager la formation dans le domaine des soins infirmiers**
- Trois volets dans l'offensive de formation et différents arrêtés fédéraux
- Soutien de la Confédération à hauteur au total de 502 mio en 8 ans
- Nouvelle Loi (mise en vigueur **Juillet 2024** probablement):
 - *Planification des besoins (Art.2)*
 - *Critères de calculs des capacités de formation (Art.3)*
 - *Rémunération des acteurs de la formation pratique (Art.5)*
 - *Aide à la formation (Art.7)*
 - *Plan de formation (Art.4)*

Vision politique nationale
Groupes de travail nationaux
OFSP- CDS

Modification législative vaudoise
en cours de réflexion par les juristes

PISTES D'ACTION POSSIBLES EN RÉFLEXION

PROMOTION
PROACTIVE ET
POSITIVE DES
PROFESSIONS

FORMER PLUS
D'ETUDIANTS

AIDES AUX
ETUDIANTS

MODALITES DE
FORMATION

PLACES DE STAGES
SOUTIEN A
L'ENCADREMENT
CENTRES DE
SIMULATION

MIEUX PREPARER LES
ETUDIANTS AUX
REALITES DES MILIEUX
CLINIQUES

- **Groupe cantonal initiative** : DSAS (DGS) - DEF (DGES) – Direction des deux HES en soins infirmiers
- **Plateforme cantonale de formation** : DEF- DSAS
- **INVESTPRO**

2° VOLET : CONDITIONS DE TRAVAIL INITIATIVE POUR DES SOINS INFIRMIERS FORTS

ANNONCE DU CF LE 25.01.23

L'amélioration des conditions de travail devrait permettre de faire baisser de 40 % le taux de départ de la profession, actuellement élevé. Il s'agit également de faire en sorte que le personnel nouvellement qualifié poursuive dans la profession et que les moyens engagés dans le cadre de l'offensive de formation produisent un effet durable.

→ **Nouvelle loi fédérale sur les conditions de travail adaptées aux exigences professionnelles dans le domaine des soins infirmiers (LCTSI)**

- Destinée à offrir des conditions de travail adaptées aux exigences professionnelles du personnel infirmier.
- Pour permettre une amélioration des conditions de travail satisfaisante, rapide et conforme à la situation donnée, les partenaires sociaux (cantons, entreprises, associations professionnelles) auront l'obligation de négocier une convention collective de travail (CCT).

Modification législative vaudoise

Politique nationale
DFI-OFJ- SECO
Infirmière cantonale (DGS) :
OFSP- CDS

PISTES D'ACTION POSSIBLES

Annonces des
plannings,
rémunérations

Skill-grade mix
Ratios

CCT
Ex : réductions des heures
hebdomadaires
Crèches

Contrat type de
travail

Gestion des absences

→ **INVESTPRO**

ENJEU 6 : Prévention et gestion des crises sanitaires

RÔLE INFIRMIERE CANTONALE Avec les partenaires internes et externes

- Participer à la gestion de crise sanitaire dans le cadre de la DGS
- Participer à la gestion des programmes de vaccination
- S'assurer de la dotation de matériel de protection dans tous les secteurs en cas de crise
- Veiller à la protection des ressources des professionnels, utilisation efficace des ressources
- Veiller à la protection de la santé physique et mentale du personnel soignant
- Groupes d'experts sur la prévention des infections
- Promouvoir les compétences des soignants, en HPCI
- Construire la confiance auprès de la population avec une communication adéquate
- Permettre les compétences en santé lors d'épidémies (littératie en santé)
- Développement et renforcement des modèles interdisciplinaires de gestion de crise en milieu sanitaire

- Veiller au développement de la gestion des crises dans les formations de cadre
- Veiller au développement de la communication en situation de crise dans les formations de cadre
- Veiller au développement de l'accompagnement des collaborateurs et des cadres dans les situations de crise
- Veiller au développement des ressources en gestion post-traumatiques pour les collaborateurs/cadres concernés
- Promouvoir un modèle de répartition équitable des ressources humaines et matérielles
- Promouvoir l'entraînement à la gestion de crise
- Etude la littérature
- Participer à des groupes de travail
- Contribuer à la rédaction de communiqué de presse
- Veiller à l'organisation des transitions post-crisis vers un retour progressif à une activité

ARTICLE 124B LSP VAUDOISE

IPS

¹ L'infirmier praticien spécialisé est une personne dont la formation, de **niveau master**, lui permet d'assumer, dans son champ de compétences et de manière autonome, les **responsabilités** médicales suivantes :

- a. prescrire et interpréter des tests diagnostiques ;
- b. effectuer des actes médicaux ;
- c. prescrire des médicaments et en assurer le suivi et les ajustements.

² L'infirmier praticien spécialisé pratique en principe à **titre dépendant**, au sein d'un établissement sanitaire ou d'une organisation de soins. Il peut toutefois également pratiquer à **titre indépendant**, dans le cadre d'une **convention** passée avec un médecin autorisé à pratiquer à titre indépendant.

³ L'infirmier praticien spécialisé assume la **responsabilité pénale** des actes qu'il effectue en application de l'alinéa 1. Le règlement précise les limites des **responsabilités civiles** énumérées à l'alinéa 1. Les organisations professionnelles concernées sont consultées sur le règlement.

LES IPS (INFIRMIÈRE PRATICIENNE SPÉCIALISÉE)

TIRÉ PRESENTATION DRE VIRGINIE SPICHER, SWISS CONGRESS FOR HEALTH PROFESSION, 01.09.22

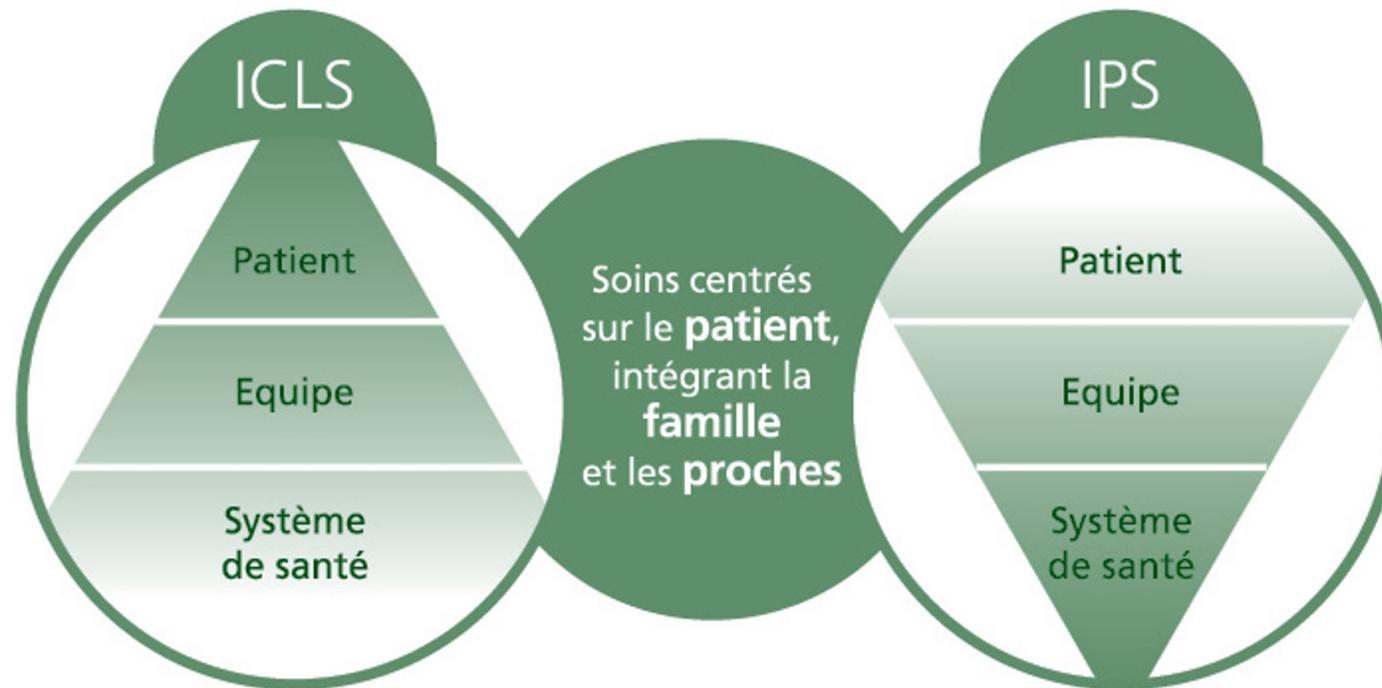
Défi démographique et épidémiologique

***Vision pour la population :** l'accès de chacun-e à des soins dispensés par des professionnel-le-s compétent-e-s, sans délais d'attente excessifs, indépendamment de ses capacités financières et dans le respect de sa dignité.*

- Assurer l'accès aux soins de santé, la qualité, la sécurité et la continuité des soins : patientèle avec des pathologies chroniques mais aussi médecine de premier recours.
- Nouveaux modèles de soins et profils de professionnels de pratique avancée.
- Plus-value
 - Améliorer l'accès aux soins de la population vulnérable et générale
 - Eviter les hospitalisations
 - Réduire les taux de complications, la durée d'hospitalisation et des réadmissions à l'hôpital et les consultations aux urgences
 - Permettre l'empowerment de la population, la littératie en santé, la promotion de la santé et la prévention de la maladie

Brown-Brumfield, DeLeon, 2010 ; Bryant-Lukosius et coll., 2015a ; Bryant-Lukosius et coll., 2015b ; Bryant-Lukosius, Martin-Misener., 2016 ; Cook et coll., 2015 ; Flanders, Clark, 2010 ; Kilpatrick et coll. 2014

PRATIQUE INFIRMIÈRE AVANCÉE DEUX RÔLES



Infographie librement adaptée d'un document de travail de l'Association suisse des infirmières et infirmiers par l'IUFRS

Pour l'OCDE et le CII, une infirmière de pratique avancée est une diplômée de niveau Master qui a acquis un savoir expert, une capacité de décision en soins complexes et des compétences de pratique avancée pouvant inclure des actes médicaux.

Morin D. La pratique infirmière avancée. Vers un consensus au sein de la francophonie. SIDIEF. 2018. p.20 (88 pages)

INFIRMIER-ÈRE CLINICIEN-NE SPÉCIALISÉ-E (ICLS)

Clinical nurse specialist (CNS) = infirmier-ère clinicien-ne spécialisé-e (ICLS)

- Experte clinique et agent de changement
- Transfert des connaissances scientifiques dans les pratiques soignantes
- Pour le bénéfice des patients et leurs proches de soins sûrs et efficaces
- **Dès 2009** à l'Institut Universitaire de Recherche en Soins (IUFRS, Unil)
- Master **90** Crédits ECTS

INFIRMIER-ÈRE PRATICIEN-NE SPÉCIALISÉ-E (IPS)

- **Nurse practitioner (NP) = Infirmier-ère praticien-ne spécialisé-e (IPS)**
- L'IPS est une infirmière qui dispense, selon une approche globale et synergique, **des soins infirmiers et des soins médicaux.**
- Elle répond aux besoins complexes des patients et de leur famille dans un domaine de spécialité en tenant compte de leur expérience en matière de santé.
- Elle possède l'expertise liée à un domaine clinique spécialisé qui repose à la fois sur une expérience solide dans le domaine et sur une formation de deuxième cycle en sciences infirmières et sciences médicales.

(OIIQ - Ordre des infirmières et infirmiers du Québec)

- Master **120** Crédits ECTS
- **Dès 2018** à l'Institut Universitaire de Recherche en Soins (IUFRS, Unil)